

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

A propos d'un article du *Monde*
Staline, la Chine et la paix

LA signature à Vienne des accords Salt II est accompagnée de nombreuses paroles sur la détente, la paix, le désarmement, etc. Mais peut-on y croire quand on sait que les USA et l'URSS - les deux superpuissances - n'ont de cesse d'accroître leur arsenal d'armes plus dangereuses et plus sophistiquées les unes que les autres ? Peut-on y croire quand, chaque jour apporte de nouvelles indications sur l'usage qu'elles en font, ou qu'elles vont en faire, aux quatre coins du monde ? S'il est vrai qu'elles ont le mot « paix » à la bouche, où est la paix dans leurs actes ?

Dans un article publié par le *Monde* des 17, 18 juin 1979, André Fontaine s'attache à décrire la faiblesse des superpuissances, leur « impuissance » due aux innombrables contradictions qui les minent.

Certes. Mais précisément, ce sont ces contradictions qui contiennent les germes d'aventures militaires. La guerre, que Clausewitz définissait comme « la continuation de la politique par d'autres moyens », est précisément un moyen - le moyen extrême - pour résoudre des contradictions inextricables.

Rien ne serait plus faux que d'imaginer que les superpuissances ont intérêt à la paix parce qu'elles sont la proie d'énormes difficultés. L'histoire récente prouve exactement le contraire : nul doute que la situation intérieure en URSS s'est aggravée depuis dix ans, tant sur les plans économique et social que national et politique. Nul doute également que, depuis dix ans, l'URSS a multiplié les aventures militaires, directement ou non. Pensez à la Tchécoslovaquie, à l'Erythrée, à l'Afghanistan, au Cambodge, etc.

L'analyse d'André Fontaine n'est guère approfondie.

Quelle attitude adopter, en effet, par rapport à ces menaces réelles ?

Evoquant l'attitude actuelle des dirigeants chinois, André Fontaine estime qu'ils veulent transformer leur pays en « une grande puissance industrielle et militaire ».

Est-ce bien une présentation complète de la réalité ?

S'il est vrai que les dirigeants chinois veulent une Chine forte, capable d'assurer de meilleures conditions de vie au peuple, ils précèdent aussi que la Chine n'entend aucunement devenir une superpuissance hégémoniste comme l'URSS. Il aurait été bon de le noter.

La Chine veut la paix, elle en a besoin.

Même si son intention est avant tout critique, André Fontaine a raison de souligner la correspondance entre la politique menée par Staline avant la Deuxième Guerre mondiale et celle menée par les Chinois actuellement, dans des circonstances concrètes, certes différentes.

| Suite page 2

Jean SCHUBERT

REFUGIES VIETNAMIENS

Une conférence internationale envisagée

Lundi à Paris, les ministres des affaires étrangères de la CEE ont demandé la réunion d'une conférence internationale dans le cadre de l'ONU

Voir page 2



Voilà des mois que les pays d'Asie confrontés à l'exode dramatique des réfugiés vietnamiens demandent l'aide de la communauté internationale. Il est plus que temps que cette aide leur parvienne.

Le bilan de 7 ans de Salt I

Le mirage du désarmement

AVEC les accords Salt II qui viennent d'être signés, on nous promet, tant du côté de Brejnev que de celui de Carter, que cette fois c'est la bonne et que c'en est fini avec la course aux armements entre les deux superpuissances.

Promis, juré. Brejnev a même invoqué Dieu dans l'affaire. Pour peu qu'on ait un peu de mémoire on se souviendra qu'on nous avait déjà servi les mêmes propos. C'était en mai 1972, lorsque furent élaborés les pre-

miers accords Salt. Le voyage de Nixon à Moscou et la signature des accords avait alors fait grand bruit. Déjà, on nous avait promis la fin de la course aux armements entre l'URSS et les USA. Dans les textes préparatoires au XXe congrès du PCF, publiés le 3 octobre 1972, le jour même de la ratification officielle de ces accords, on pouvait lire que le voyage de Nixon à Moscou montrait « qu'il était impossible de s'engager sur la voie de mesures visant au désarmement ».

Or, aujourd'hui, que doit on constater ? Loin de freiner la course aux armements, les accords Salt I n'ont été qu'un cadre dans lequel celle-ci s'est exprimée de plus belle.

Chacune de son côté, les deux superpuissances se sont aussitôt l'accord signé, lancé dans des programmes nouveaux, ont investi des sommes astronomiques, dans de nouveaux programmes d'armes et en particulier d'armes nucléaires. De part et d'autre, on a vu fleurir de nouveaux missiles. Les SS 19 et

les SS 20 du côté russe, les Minuteman III et maintenant le MX du côté américain.

De 1972 à 1978, les dépenses d'armement se sont accrues de 73 % pour les Soviétiques et de 44 % pour les Américains. On remarquera au passage cette disproportion qui explique que Brejnev ait tant voulu la signature d'une deuxième version de l'accord.

Serge FOREST

Voir aussi page 8

Répondre avec force aux attaques contre les immigrés

Voir page 8

MEETING-DEBAT
de
solidarité avec le Kampuchea
Organisé par le Comité des Patriotes du
Kampuchea démocratique en France
JEUDI 21 JUN 1979 à 20h30
à la **MUTUALITE**

24, rue Saint-Victor - Paris 5e - Métro : Maubert-Mutualité

REFUGIES VIETNAMIENS

Les ministres des Neuf appellent à une conférence de l'ONU

Hier à Paris, les ministres des affaires étrangères des neuf pays du Marché commun ont demandé la réunion, sous l'égide de l'ONU, d'une conférence internationale pour venir en aide aux réfugiés vietnamiens. Ceci « afin de mieux répartir dans la communauté internationale l'effort en faveur des réfugiés, effort qui est accompli actuellement par un nombre limité de pays ». C'est Thatcher, le premier ministre anglais qui avait lancé cette idée au début du mois. Le gouvernement français a déclaré qu'il soutenait cette

initiative, l'afflux des réfugiés prenant l'allure d'un « véritable transfert de population ». Jusqu'à maintenant l'effort d'accueil des réfugiés était supporté entièrement par les pays de la région (Thaïlande, Malaisie), eux-mêmes en proie à de graves difficultés économiques. Voici de longs mois que ces pays demandaient l'aide de la communauté internationale. Cette initiative signifie-t-elle que les pays riches vont enfin prendre leurs responsabilités dans cette grave question ?

Les responsables d'un génocide



Allez voir « La jeune bouquetière », opéra révolutionnaire coréen

VOILA quelques années, à l'occasion d'une délégation en Chine du comité central du Parti communiste marxiste-léniniste de France, nous avons pu assister à la projection d'un film coréen organisée à notre intention par nos hôtes chinois. Les interprètes nous traduisent le titre par « La petite marchande de fleurs ».

Depuis lors, nous n'avons plus jamais oublié ce film remarquable et bouleversant, dont le scénario évoque l'histoire dramatique et héroïque du peuple coréen, avant et jusqu'à sa révolution libératrice.

Sous le titre « La jeune bouquetière », l'opéra révolutionnaire coréen va présenter à Paris au Théâtre des Champs Élysées, du 28 juin au 5 juillet prochains, la même œuvre d'art aux dimensions gigantesques, aux épisodes les plus émouvants comme les plus exaltants.

Nous engageons tous nos lecteurs, nos amis, nos camarades, à ne pas manquer le privilège qui nous est ainsi offert pour connaître l'histoire du glorieux peuple coréen, l'un des peuples révolutionnaires du tiers monde parmi les plus prestigieux.

Jacques JURQUET
Secrétaire général du Parti communiste marxiste-léniniste

Annie BRUNEL
Membre du Secrétariat du comité central du Parti communiste marxiste-léniniste

DES centaines de milliers de réfugiés vietnamiens risquent, après beaucoup d'autres de périr noyés ou se demandent dans des camps d'accueil quel sera leur lendemain. La question du secours immédiat, de l'aide indispensable s'impose à tous les esprits. N'est-il pas impensable que les pays riches ne fassent pas un petit quelque chose dans ce sens. C'est ce que semblent avoir enfin compris les pays européens dont les ministres se sont réunis récemment à ce sujet. Mais il est une autre question qu'on ne peut manquer de se poser : qui est responsable de ce monstrueux génocide ?

Au moment où Carter et Brejnev comptent à Vienne leurs bombes atomiques et qu'ils ont éprouvé le besoin de faire savoir « qu'ils n'ont pas abordé la question des réfugiés du Sud-Est asiatique », comment pourrait-on oublier qu'ils sont, avec les dirigeants vietnamiens les premiers responsables directs de la tragédie qui se déroule sous nos yeux ? Comment oublier que les Américains qui menèrent la guerre pendant des années au Vietnam portent leur part de responsabilité dans cette affaire ? Comment feindre de croire que la tutelle soviétique qu'ont acceptée les dirigeants de Hanoï n'y soit pour rien, de par la politique de guerre et d'expansion qu'elle leur fait suivre.

Car c'est bien la question. Si, après la libération de Saïgon, les dirigeants de Hanoï avaient persévéré dans une véritable voie d'indépendance, dans une politique de paix avec ses voisins, le Kampuchea, le Laos et la Chine, en un mot, dans une véritable politique de non-alignement, alors seulement la question de la reconstruction économique du pays aurait pu être posée.

Tout pays qui sort d'une guerre est dans une situation difficile et ce n'est pas en se lançant dans de nouvelles entreprises militaires qu'il peut espérer les résoudre. C'est pourtant la voie qu'ont choisie les dirigeants vietnamiens et le résultat est là. Le fait qu'un million de réfugiés, qui n'avaient pas fui après la chute de Saïgon préfèrent aujourd'hui la mer où ils savent que 70 % d'entre eux trouveront la mort, en dit assez long sur la condition de vie du peuple dans le Vietnam d'aujourd'hui, celui des « conseillers soviétiques » et du traité militaire soviéto-vietnamien. Que l'on ne vienne pas nous dire que ceux qui partent sont des capitalistes qui ne peuvent pas se faire au nouveau régime. Si c'était le cas, le Vietnam serait certainement le pays du tiers monde qui compte le plus de capitalistes au mètre carré. Non, les vrais capitalistes, ils sont partis depuis longtemps, dans les valises de Thieu.

Ceux qui partent aujourd'hui, ce sont les Vietnamiens d'origine chinoise qui n'en peuvent plus des discriminations qui leur sont faites, ce sont d'anciens démocrates, ou simplement des gens qui ne veulent pas servir de chair à canon dans les expéditions étrangères, au Cambodge ou au Laos.

Ils vendent tout ce qu'ils ont pour pouvoir payer « l'impôt sur le départ », un million et demi d'anciens francs et s'embarquent sur ce qu'ils trouvent. Ils vont grossir le flot des réfugiés.

En un seul mois, le mois d'avril, en ne comptant que l'argent envoyé de l'étranger par des gens, pour payer la rançon d'un membre de leur famille, le Vietnam a ainsi encaissé 242 millions de dollars qui sont aussitôt partis pour Moscou en contrepartie de « l'aide » soviétique.

Récemment encore, le représentant vietnamien à Djakarta, prévoyait que 10 000 nouveaux réfugiés pourraient partir chaque mois du Vietnam. Ce n'est pas seulement le compte des réfugiés qu'il faisait mais aussi des comptes financiers.

Serge FOREST.

L'attitude de la Chine vis-à-vis des réfugiés

Faire cesser l'exode

Dans son édition du samedi 16 juin datée des dimanche 17 et lundi 18, *Le Monde* publiait un éditorial d'où nous extrayons ce passage : « On comprend que Pékin fasse feu de tout bois pour la propagande contre Hanoï, mais il faut une bonne dose de cynisme, alors que la Chine ne fait rien pour accueillir les réfugiés vietnamiens d'origine chinoise, qu'elle incite au contraire à fuir à Hongkong ».

CETTE affirmation pour le moins tendancieuse s'est trouvée infirmée par une dépêche de l'Agence Chine-Nouvelle tombée à Pékin justement le 16 juin dont nous extrayons le passage suivant : « Le nombre total des réfugiés que le Vietnam a pendant l'année écoulée, refoulé en territoire chinois, s'élève à plus de 230 000. Par ailleurs, des réfugiés continuent à franchir en foule, contre leur gré, la frontière pour entrer en Chine. Le gouvernement chinois a distribué des secours à tous les réfugiés se trouvant en sol chinois, sans distinction d'ethnie et de nationalité et en a déjà installé 200 000.

A cet effet, il a supporté de lourdes charges financières et matérielles. Le gouvernement et le peuple chinois éprouvent une profonde sympathie à l'égard des réfugiés indochinois qui vivent dans des conditions déplorable et, animés de l'esprit humanitaire, ils font le maximum d'efforts pour leur prêter aide et secours. (...) Passant outre à l'opinion internationale attachée à la justice, les autorités vietnamiennes ont mis à profit la bienveillance humanitaire des pays et des peuples voisins pour exporter continuellement et sans scrupule de nombreux réfugiés.

Le gouvernement chinois estime que pour protéger le droit à l'existence des peuples vietnamiens, kampuchéens et lao, des différentes nationalités et diminuer les énormes difficultés entraînées par le problème des réfugiés indochinois aux peuples de divers pays, et en particulier aux États du Sud-Est asiatique, les organisations internationales et tous les États épris de justice ont le devoir de conduire des actions propres à amener les autorités vietnamiennes à mettre immédiatement fin à leur politique barbare de faire et d'exporter des réfugiés.

A propos d'un article du Monde

Staline, la Chine et la paix

(Suite de la page 1)

Comme l'URSS hier, la Chine s'efforce aujourd'hui de retarder le déclenchement de la guerre en isolant au maximum l'impérialisme le plus agressif et en utilisant pour cela les contradictions entre impérialismes.

Avant août 1939, Staline s'efforça de gagner les pays capitalistes comme la France et l'Angleterre à la cause de la lutte antihitlérienne. Il échoua et n'eut d'autre possibilité que de détourner temporairement de l'URSS l'agressivité hitlérienne. Ce fut le Pacte germano-soviétique.

Aujourd'hui, la Chine s'efforce de susciter le plus vaste front mondial pour déjouer la stratégie et contenir l'hégémonie soviétique.

Qu'hier, les efforts déployés par Staline n'aboutirent pas au succès espéré du fait de l'attitude capitulationniste des gouvernements français et britannique, n'altère en rien la justesse de cette politique, seule susceptible de « gagner du temps » et de sauvegarder la paix.

Ceci ne veut toutefois pas dire que les Chinois sont des « admirateurs quasi inconditionnels » de Staline, comme l'affirme un peu trop vite André Fontaine. Ils ont suffisamment fait la preuve, depuis longtemps déjà, qu'ils s'efforcent de distinguer le bon et le mauvais dans la politique de Staline et qu'ils ont su préserver leur indépendance de pensée et d'action dès avant la victoire de leur révolution. N'est-ce pas par exemple contre les directives de Staline, en 1945, qu'ils ont poursuivi cette révolution jusqu'à victoire ? On sait également que sous l'impulsion de Mao Zedong, ils ont su faire une critique matérialiste des erreurs commises en URSS dans le domaine intérieur, afin que des phénomènes analogues ne se reproduisent pas en Chine. L'épisode tragique des excès commis pendant la Révolution culturelle prouve d'ailleurs que ce problème n'est pas aisément réglé.

Il reste que la politique menée par Staline avant la Deuxième Guerre mondiale pour la retarder et accorder un répit à l'URSS fut globalement juste et efficace. De même, la politique chinoise d'utilisation des contradictions inter-impérialistes constitue une contribution de poids à la sauvegarde de la paix.

Jean SCHEUREWITZ

Le racisme encore

SAMEDI, une voiture a foncé sur deux ressortissants algériens, à proximité du foyer Sonacotra de Nice. Dimanche, un travailleur tunisien a été agressé par deux hommes en plein centre-ville.

Ces quatre pages ont été réalisées avec le concours des correspondants de Nantes, de Bretagne et de la Région parisienne, banlieue Sud-Ouest, de l'Humanité rouge

l'humanité rouge



Supplément à l'Humanité rouge No 1115

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

BP 201 75926 Paris Cédex 19. CCP 30 226 72 D La Source.

Téléphonie : dans l'unité, faire face aux plans de chômage



Le secteur de l'industrie consacré à la production de matériel électronique et particulièrement consacré aux télécommunications se trouve être l'objet d'un vaste plan de restructuration qui a pour inacceptables conséquences le licenciement de milliers de travailleurs d'une part, et d'autre part l'intensification du travail pour ceux qui voient leur emploi conservé.

Ce plan est aujourd'hui connu et le patronat s'attache à créer ce climat de méfiance, de doute où chacun s'interroge. D'autre part, les campagnes de divisions vont bon train, tout cela concourt à préparer le terrain, semer le trouble et la division pour enrayer toute riposte susceptible de mettre en échec le plan de la bourgeoisie. Tout ce processus commence à être bien connu des travailleurs, on l'a vu appliqué aux travailleurs du livre, aux travailleurs du textile, à ceux de la sidérurgie et chacun sait aujourd'hui ce qui nous attend.

Aussi, le Parti communiste marxiste-léniniste de notre pays appelle tous les travailleurs de l'électronique à la plus grande fermeté, la plus grande détermination ! Il ne faut pas céder à cette préparation idéologique, **IL FAUT RÉSISTER, SE PRÉPARER et LUTTER** oui **LUTTER** contre **TOUT LICENCIEMENT**.

Cet état d'esprit doit être permanent, nous devons propager sans cesse cette nécessité, tous, hommes, femmes, jeunes, plus anciens, que nous soyons syndiqués ou non syndiqués, à la CGT ou à la CFDT, nous devons tous répondre pied à pied à la tentative du patronat de faire accepter les licenciements.

Mais cela ne suffit pas ! Car au moment où il faudra agir, c'est-à-dire se lever pour empêcher que telle ou tel collègue de travail soit licencié alors que d'autres conserveront leur emploi, un serment, un engagement aura dû être scellé, serment de l'UNITÉ !

La classe ouvrière ne doit pas accepter, elle ne peut pas accepter, de se voir coupée en deux : ceux à qui l'on offre du travail pour des salaires de misère et des conditions de travail inacceptables, et ceux que l'on met au chômage, sans ressource ! Partout dans chaque groupe ; chaque entreprise, chaque atelier ou service **ON NE DOIT PAS ACCEPTER** de voir une partie de nos camarades licenciés, nous devons exiger ensemble de conserver notre travail, nos salaires, nos avantages acquis. Accepter les licenciements pour la classe ou-

L'unité, la solidarité, deux conditions indispensables qu'il faut réunir pour mener la lutte contre les licenciements

vière tout entière, c'est accepter de se laisser couper les bras !

Voilà ce que signifie l'UNITÉ ! Et nous savons d'expérience que l'unité ne se réalise pas spontanément ! Cela suppose les efforts de tous et toutes pour opposer un seul front de la classe ouvrière, un seul bloc contre le plan du patronat et ses forces policières pour le réaliser. Aussi quiconque, qu'il soit membre du Parti socialiste, du Parti communiste français ou d'autres organisations et veut sincèrement

lutter contre les licenciements se doit de satisfaire à cette exigence de l'heure, à cette nécessité vitale pour la classe ouvrière et ses succès, il doit œuvrer de toutes ses forces à l'UNITÉ de tous, sans esprit sectaire, de boutique, afin de servir une seule cause au-dessus de toutes les autres : celle de la classe ouvrière, de ses intérêts économiques, afin de permettre la réalisation de l'unité la plus large contre **TOUT LICENCIEMENT !**

Voilà ce que fait notre parti. Voilà ce que doit faire chaque militant de notre parti dans n'importe quelle circonstance !

Mais l'UNITÉ à elle seule ne suffit pas, car dans l'action nous devons développer la plus large solidarité ! Voilà un moyen pour permettre à ceux qui luttent de gagner !

Il ne faut en aucun cas accepter de laisser se battre telle ou telle entreprise sans agir pour développer la plus large solidarité de tous. Cette solidarité peut prendre les formes les plus diverses, financière, présence sur les piquets de grève, délégations, motions, arrêt de travail, tout doit être fait pour établir le plus large front contre les licenciements qui se préparent dans l'électronique !

Voilà ce que le Parti communiste marxiste-léniniste s'emploie à réaliser, voilà ce à quoi il vous appelle, vous toutes et vous tous qui ne voulez pas accepter de subir ce misérable plan de restructuration pour les seuls gigantesques profits des Thomson, ITT, CGE !

Travailleurs de l'électronique : unissons-nous contre tous les licenciements. Développons la plus large solidarité !

PAS UN SEUL LICENCIEMENT ! DU TRAVAIL POUR TOUS !

Charles Malloire

Rêve de PDG

Le « dégraissage sans CRS »

Malins les patrons. Dans la téléphonie, il est bien évident qu'ils ont la ferme intention de réduire sérieusement les effectifs (20 à 25% selon les prévisions les plus basses). Avec le consentement tacite ou avoué des pouvoirs publics. Autre volonté évidente des patrons et de l'État : que ces compressions d'emploi se fassent sans bruit.

Après les luttes menées par les travailleurs de la sidérurgie, après les grandes manifestations de la navale, le gouvernement Barre et les grands trusts ne craignent rien plus qu'une nouvelle étincelle. Une étincelle qui pourrait mettre le feu à toute la plaine.

LA question que se posent les patrons : « Comment réduire l'emploi en limitant la casse ? ». Dans cette optique, le journal patronal *L'Expansion* (avril 1979) vole à leur secours dans un article qui s'intitule justement : « Comment dégraisser sans CRS ».

En observant les dernières manœuvres des trusts Thomson, CGE ou ITT pour supprimer des emplois dans quasiment tous les établissements de téléphonie, on peut constater qu'ils ont bien retenu la leçon. *L'Expansion* énumérait sept (types de mesures. Les inq principales sont aujourd'hui courantes dans la téléphonie.

1) RAPATRIEMENT DES TRAVAUX SOUS-TRAITÉS

Dans la téléphonie, les premiers établissements touchés ont été les sous-traitants. Souvent des petites boîtes, isolées, parfois perdues dans la campagne. Pas de syndicat, mobilisation difficile : ce sont les travailleurs de ces boîtes qui ont trinqué les premiers. Ici « la casse » est passée inaperçue. On s'est souvent contenté de dire aux travailleurs sans défense : « Pas la peine de revenir lundi ! ».

A Marcel-Albert de St-Quay-Portrieux, à la SRPI de Redon, à CBE Loudéac : c'est ainsi que les choses se sont passées, sans parler de multiples petits ateliers « parapluie » (« parapluie » car... facile à replier) installés dans des écoles désaffectées ou des salles des fêtes, qui ont déménagé un beau matin... sans laisser d'adresse mais en laissant tout le monde à la rue.

2) RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

C'est à l'heure actuelle la mesure la plus généralisée dans la téléphonie. Pour faire face à la baisse de leur plan de charges, les patrons ont imposé systématiquement des réductions à 32 heures : dans les entreprises dépendant de Thomson (LTT Ericsson) mais aussi récemment à la CGCT et aux établissements de l'AOIP spécialisés dans la téléphonie. Le recours au chômage partiel est facile à imposer par les

patrons. L'État prend en charge une grande part de l'indemnisation des heures supplémentaires (jusqu'à concurrence de quatre cents heures par an). Pour les travailleurs de la téléphonie qui sont souvent des femmes, le travail à trente deux heures permet de « souffler un peu » sans que la perte financière soit trop insupportable. Pour les congés obligatoires, à Noël, c'est un peu le même principe.

Lorsqu'on fait le compte de toutes les heures non travaillées actuellement dans toutes les usines de téléphonie, on arrive déjà au total impressionnant de 7 000 à 10 000 emplois supprimés de fait, sans que pourtant aucune de ces suppressions ne soit le résultat de licenciement collectif. Les trente-deux heures, « c'est donc licencier sans licencier tout en licenciant ». Et tout s'est passé sans bruit, sans trop de réactions.

3) MUTATIONS INTERNES

A l'occasion du passage de l'électromécanique à



Propos rassurants, manœuvres de division, fausses promesses. Du côté du patronat et du pouvoir, tout est fait pour démobiliser les rangs ouvriers et appliquer discrètement mais efficacement un plan de licenciements qui n'a rien à envier à celui de la sidérurgie

l'électronique, le patron tente d'utiliser les mutations pour réduire les salaires, imposer la déqualification. On l'a bien vu à Ericsson. On a voulu imposer des cadences infernales dans le secteur des implanteuses en électronique. Dans la même usine, il y a aussi d'autre part volonté de déqualifier : les travailleurs qui étaient P1 en mécanique ont dus se résoudre à occuper des poste OS3 en électronique pour être assurés de garder leur emploi.

Une mutation forcée d'un établissement à un autre, c'est aussi bien souvent un coup de pouce vers la sortie. La méthode est courante. A la CTD Pont de Buis (Finistère), la direction a expédié des travailleurs à Douarnenez, dans

une autre usine du groupe de Paape. Pas possible, le mari ne peut pas suivre on a construit une maison, il y a les enfants... Ça coûterait trop cher d'aller là bas tous les jours, une seule solution : démissionner. Pour les patrons, qui se justifient derrière « la trop faible mobilité » du personnel, ça ne s'appellera pas un licenciement.

4) LES PRE-RETRAITES

Dans la sidérurgie, ce moyen de « dégraissage » a été très largement suivi, il est aussi pratiqué dans la téléphonie. Mais cependant il n'atteint qu'assez peu de gens, car la moyenne d'âge dans le secteur est assez jeune.

5) LES PRIMES DE DÉPART

Elles deviennent assez courantes, inaugurées à l'usine Cricket d'Anney en 1977 « Trois millions si vous partez... ». On les retrouve encore en Bretagne dans l'affaire de la SPLI. Cette fois ce n'est plus qu'un seul million. Le « million » des immigrés est de la même veine...

Pour ce qui est de la téléphonie, elles vont probablement se développer à grande vitesse. Souvent, elles seront attribuées à la tête du client, ou plutôt de la cliente, car c'est souvent à des femmes qu'elles sont proposées, comme le travail à mi-temps d'ailleurs.

« NE PAS AVOIR L'AIR DE NÉGRIS »

Ces différentes mesures s'accompagnent d'une guerre orchestrée par les patrons, bruits alarmistes suivis ou non de démentis, angoisse des lendemains entretenus jusqu'à ce que les travailleurs se démobilisent, propos rassurants qu'aucune mesure concrète ne vient confirmer, promesses de négociations qui n'ont jamais

lieu. Au fil des jours se développe une stratégie patronale d'intoxication et de division.

Bref, tout est fait actuellement pour éviter le choc. « Les flics qui entrent dans une tôle, à tout coup, ça crée en face la solidarité ouvrière », remarque Henri Simon de l'AOIP, responsable syndical de l'AOIP Morlaix. « Ce qu'ils veulent, au contraire, c'est une restructuration sans le bordel. Côté ouvrier, nous devons savoir au contraire que notre sort est entre nos mains, les premiers résultats ont été obtenus où il y a eu mobilisation résolue. L'occupation de l'AOIP de Guingamp, l'occupation d'Ericsson-Brest a fichu la trouille aux directions. Non seulement aux patrons, mais aux pouvoirs publics ».

Il est clair que seule une mobilisation de longue haleine fera échec à toute cette offensive patronale. Mobilisation qui devra passer bien souvent par des actions du type de celles menées à l'AOIP et à la Thomson. Il faut dès aujourd'hui trouver les moyens efficaces pour résister à toutes ces mesures patronales de « vidange en douce ».

Ne soyons pas dupes, pour éclaircir nos rangs, après bien des ruses viendront les escadrons des bêtes noires et casquées. Il faut dès aujourd'hui nous préparer à faire face aux vagues de licenciements qui s'annoncent, elles ne sont pas pour tout de suite ? Si, pour tout de suite et ça commence.

1 020 licenciements à l'AOIP ; 400 à la CTI ; 250 à Pouyet-St-Denis. Le ministère de l'Industrie peut toujours essayer de nous faire marcher « soyez patients », « acceptez les trente deux heures, les mutations, les pré-retraites et tout s'arrangera. Dans deux ans, la crise du téléphone ne sera qu'un mauvais souvenir... ».

Accepter, accepter, accepter. Les mensonges des ministres et les singeries des patrons : à d'autres ! Terminé ! Quel sera le prix payé ? C'est notre mobilisation qui décidera.

CIT - Arcueil

Réduction d'horaire et réduction d'effectifs

A la CIT aussi, tous les centres sont touchés :

— Par des réductions d'horaire non compensées à La Rochelle de 40 heures à 28 heures, à Pontarlier de 40 heures à 36 heures, à Cherbourg de 40 heures à 36 heures pour trois cents personnes ;

— Par des réductions d'effectifs. A La Rochelle, quatre cents personnes sont menacées sur un effectif de six cents, d'ici fin 1979 (quatre-vingts en juillet, quatre-vingts en septembre et cinquante en octobre). Il semble bien que la direction de la CIT ait l'intention de liquider cette usine.

Dans le département-transmission, mille deux soixante travailleurs risquent de perdre leur emploi ;

— Par des mouvements tournants. Plus de mille personnes vont être concernées par le déplacement de leur lieu de travail (Trappes, Villarceaux, rue Emeriau, la Boursidière, etc.) avec certainement des défections en route.

Ce qui veut dire pour les travailleurs non menacés (pour combien de temps ?) :

— Blocage et même diminution des salaires ;

— Accélération des cadences.

Pour les travailleurs menacés, le licenciement et tous les drames qu'entraîne le chômage.

A Arcueil, pour « sauver l'emploi de tous », il y a eu cent dix licenciements en 1977.

Depuis, il y a eu constamment des départs. C'est ainsi qu'en deux ans, l'effectif global d'Arcueil-Montrouge est passé de mille huit cents à mille deux cents par les licenciements, départs volontaires, mutations autoritaires.

Cela n'empêche pas le patron de déclarer, toujours pour « sauver l'emploi » qu'aujourd'hui encore le licenciement économique de vingt-huit personnes est nécessaire. L'inspection du travail vient d'en refuser vingt-trois.

Pendant le même temps, la direction fait accélérer la production et fait des efforts désespérés pour réinstaurer « les temps ».

Rappelons que la suppression du boni à Arcueil est un des acquis de 1968, les ouvrières l'avaient obtenue après un mois de grève avec occupation.

De plus, en envoyant du travail de micro-électronique en province, la direction veut créer une sous-charge de travail sur le site d'Arcueil pour justifier ses mauvais coups et lui éviter de reclasser les personnes qu'elle veut licencier.

La direction cherche aussi à opposer les travailleurs des différents centres pour éviter, sans doute, que la solidarité ne joue en cas de mauvais coup dans un centre.

Et c'est bien ce que craignent nos patrons : la solidarité, l'unité de tous !



Mars 79 : Ericsson en grève

Juin : comment ça va ?

L'affaire fut chaude. Après trois semaines de grève et d'occupation du magasin d'expédition, la direction d'Ericsson jetait l'éponge. C'était gagné au moins sur un point, le principal : l'emploi était garanti jusqu'à fin 1979. Outre cela, par la grève, un calendrier de négociations était prévu. Quelques camarades d'Ericsson-Brest se sont retrouvés autour d'une table pour un échange : trois mois plus tard comment ça tourne ? (Extraits).

née, il y a une certaine dé-mobilisation. Ce n'est pas très favorable pour maintenir un rapport de force.

TRENTE-DEUX HEURES : L'EMPLOI FOUT L'CAMP

Il y a entre 150 et 200 personnes à 32 heures, sur 500 personnes qui sont à la production (l'usine compte en tout 780 personnes). Chaque heure perdue est indemnisée 11,75 F de l'heure, jusqu'à concurrence de 400 heures dans l'année. Toutes les heures perdues sont donc couvertes, mais ce ne serait plus vrai à 24 heures de travail par semaine... il y a des pertes de salaire, mais elles ne sont pas énormes : environ 150 F par mois.

De l'avis majoritaire, cette perte est compensée par les avantages que représente une journée supplémentaire à la maison. Un mercredi chez soi, c'est souvent des frais de nourriture en moins, etc. et chacun s'est un peu installé dans les 32 heures. Ce qu'il faut, c'est bien relier ce chômage partiel à la question plus

générale de la suppression d'emploi : ce sont des emplois qui disparaissent et un premier pas vers des licenciements.

UNITE SYNDICALE

L'unité a toujours été une conquête. Elle ne tombe pas du ciel. L'unité syndicale ne peut être qu'une unité construite, préparée de longue date. Ça n'est pas en un jour qu'on apprend à travailler ensemble, à militer ensemble.

Ça se fait en passant sur pas mal de préjugés et de divergences passées. C'est pourtant cette unité qui est le point de départ nécessaire à toute action d'ampleur à entreprendre.

Il ne faut cependant pas s'arrêter à l'unité syndicale. Surtout, ne pas oublier l'unité fondamentale des travailleurs, qui avait la dernière grève, avaient déjà mené des luttes ensemble. Si certains ont fait l'unité, c'est moins sous la pression de leurs organisations syndicales que sous la pression des travailleurs qui voulaient absolument cette unité. Pendant la grève, cette pression pour l'unité a été très forte.

CIT-LA ROCHELLE

Tout seul, on ne peut pas faire grand'chose

Le groupe CGE, c'est aussi la CIT avec 23 000 personnes employées. (Usines à Cherbourg, Pontarlier, Aix, Saintes, Lannion, Tréguier, Dinard...).

A La Rochelle, c'est la CIT-Alcatel, implantée là depuis 1971, avec l'aide de subventions d'Etat d'un montant de 1,5 milliard. En 1973, 1 200 personnes y travaillent ; en 1974 : 1 052 ; en février de cette année : 710 ; aujourd'hui, il en reste 580. Quelle dégringolade ! Depuis décembre 1978, 400 licenciements ont été annoncés. Depuis le 1er janvier : réduction d'ho-

raire à 28 heures par semaine. A quand la fermeture pure et simple de la boîte ? Fin 1979, si l'on en croit les informations qui circulent à La Rochelle.

Comment en est-on arrivé là ? La volonté du groupe, c'est de rayer purement et simplement la CIT à La Rochelle : rentabilisation, restructuration, élimination, recherche d'encore plus de profits. (Pourtant !... bilan 1977 de la CIT de La Rochelle : 22 milliards d'anciens francs !).

Les travailleuses sont-elles restées les bras croisés ? Que non ! Des actions dans l'entreprise, des débrayages ont eu lieu. C'est vrai, ils sont

parfois « minoritaires » et fluctuants, mais par ces actions, « nous avons gagné six mois » affirme une militante CFDT.

Les filles de La Rochelle ont déjà eu l'occasion de montrer leur combativité : en 1973, c'est une grève de cinq semaines pour les horaires et les salaires. Occupation de l'usine, piquet de grève, séquestration du directeur, bagarres avec les CRS. En 1976, elles participent aussi à la grève de la métallurgie et les filles investissent leur usine. La lutte, les femmes de la CIT et leurs sections CGT et CFDT, elles savent ce que c'est.

Mais aujourd'hui, comment pourraient-elles s'opposer toutes seules, aux licenciements, à la fermeture de leur boîte ? Au cours de la journée « ville-morte » du 9 février 1979, la déléguée CGT de la CIT-Alcatel dira : « Les licenciements, ce n'est pas la fatalité. La lutte des travailleurs de la CIT, c'est l'affaire de tous les travailleurs. Nous avons besoin du soutien et de la solidarité des autres entreprises et travailleurs pour vaincre ». Elle avait raison, mais il est vrai de dire qu'aujourd'hui les ouvrières de la CIT sont seules. Elles sont isolées des autres boîtes de La Rochelle, elles sont isolées dans les unions locales (elles n'ont même pas d'argent pour tirer les tracts, disent les militantes CFDT !), elles sont isolées des autres boîtes de la CIT.

C'est le dos au mur que quelques centaines d'entre elles combattent encore : « Même si on reçoit nos let-

tres de licenciement le vendredi, on sera là le lundi ! ». Mais, comme Giscard disait : « Les licenciements dans la téléphonie seraient insupportables », comme le préfet des Charentes-Maritimes disait : « Pas de licenciement sans reclassement » ici on avance un « plan social ».

C'est d'abord les départs « volontaires ». La maîtrise désigne ces volontaires et travaille à les persuader. On leur fait miroiter deux mois de préavis, la prime de participation (en tout 1,5 million) — ce que les licenciements auront aussi d'ailleurs ! — et on les pousse à partir avant que la réforme de l'indemnisation du chômage soit corrigée : « Vous pourrez encore bénéficier des 90 % pendant un an, dépêchez-vous ».

C'est vrai, il faut le dire, à la CIT de La Rochelle, ça a marché pour 138 personnes. En fait, le plan social, c'est de la poudre aux yeux, c'est fait pour préparer l'opinion publique rochelaise : « Celle qui n'a pas de boulot, c'est qu'elle le voulait bien... ». C'est une tactique patronale habile. En réalité, « on sait bien que des emplois, il n'y en a pas, car les usines ne poussent pas par magie » affirme une militante CFDT. La ficelle est trop grosse ! Le plan social, ce sont aussi les licenciements. L'emploi que l'on a, il faut se battre pour le garder ! Et pour gagner, il faut lutter tous ensemble et en même temps. Du travail pour tous, n'acceptons pas les licenciements.

IL N'Y AURA PAS DE LICENCIÉS AU NUMÉRO DEMANDE



ERICSSON BREST CGT . CFDT

L'AOIP : le dossier le plus brûlant

CETTE fois ça se précise. Jusqu'à présent, c'était des réductions d'horaires, maintenant c'est de licenciement qu'il s'agit. Un document, à l'origine destiné à rester secret mais diffusé à l'initiative des syndicats, vient raviver les inquiétudes.

Il s'agit des conclusions d'un bureau d'études spécialisé dans la gestion d'entreprise (OBM, organisme Bossard et Michel). Qu'y a-t-il dans ce rapport ?

Une suite d'hypothèses prévisionnelles qui peuvent se résumer en trois perspectives :

1. Si l'entreprise poursuit dans la voie actuelle pour les cinq années à venir le déficit cumulé atteindra 742 millions.

2. Si l'AOIP met en place de nouvelles fabrications et développe la sous-traitance, le déficit cumulé pourrait se limiter à 186 millions.

3. En envisageant, par contre, de licencier 1 020 personnes, le solde pourrait devenir positif (57,3 millions en 1983).

Il semblerait que cette étude ait été imposée par les banques et le pouvoir. Au vue des premières conclusions, la direction de l'AOIP s'est cependant empressée d'opiner du bonnet : « Une étude sévère mais objective ».

Elle semble vouloir faire siennes les mesures proposées par OBM. Si l'on admet les conclusions du rapport qui conseillent l'abandon de la fabrication en commu-

tion publique, la direction devrait donc restructurer l'AOIP autour de ces secteurs : mesure, navigation, industrie. La direction AOIP pourrait alors se décider de faire son deuil d'une « expérience regrettable en téléphonie ». Elle devrait alors envisager la vente des établissements de Guingamp et de Morlaix. On voit déjà dans la CGE, dans Thomson ou dans Philips d'éventuels acheteurs.

Selon la CFDT-Morlaix, « à aucun moment dans ce rapport n'est vraiment posée la question de ce qu'on fait pour résoudre le problème des 1 020 emplois ? Le problème est vu uniquement du bout de la loupe capitaliste ».

Contre ce plan de licenciement il faut dès aujourd'hui s'organiser pour « le maintien des emplois à Guingamp et à Morlaix qui sera fonction de la mobilisation sur le terrain ; le sort des travailleurs est entre leurs propres mains ».

AOIP : le dossier le plus brûlant, menaces de licenciements les plus précises, voire les plus proches, en Bretagne, autour des AOIP de Morlaix peut se réaliser — doit se réaliser — une puissante unité. Parmi les initiatives qui fournissent une occasion de la rendre concrète, signalons la fête qui se tiendra les 14 et 15 juillet.

La section CGT de l'AOIP de Guingamp a convié à ces journées les sections CFDT-CGT de toutes les usines électroniques.

CGCT - Massy

Les licenciements ne sauraient tarder

MASSY, depuis le mois de juin, l'horaire hebdomadaire a été ramené à 32 heures. Mais nous avons une direction bienveillante et qui fait tous ses efforts pour résoudre les problèmes... à son profit bien sûr ! En effet, nous n'aurons pas besoin de pointer aux Assedic pour être indemnisés : d'une part, c'est la tôle qui s'occupe de toutes les formalités (comme cela, nous ne nous affolerons pas à discuter du marché de l'emploi avec les autres chômeurs) et d'autre part elle nous verse directement, en les allongeant un peu, les indemnités. Mais nous savons bien que ce n'est que le début de la fin et que les licenciements ne sauraient tarder même s'il n'y a rien d'officiel. C'est l'aboutissement d'un processus habilement orchestré par la direction qui a rendu et qui rend la lutte précaire et difficile, d'autant que les syndicats, entre eux et chez eux, sont divisés. La journée prévue pour le vendredi 12, arrangerait-elle les choses ?

Des requins autour d'un même gâteau

L'INDUSTRIE du téléphone emploie environ 90 000 personnes en France actuellement. La restructuration en cours prévoit la suppression d'au moins 15 000 emplois dans les prochaines années, répétant, qu'on en dise Giscard, le coup de la sidérurgie. Plusieurs groupes dominent cette industrie et chacun couvre, dans des proportions différentes, les trois parties du réseau téléphonique : distribution (raccordement des abonnés), commutation (les centraux), transmission (câbles, faisceaux hertziens, etc., extra-centraux).

Le groupe Thomson

Directeur général adjoint : Philippe Giscard d'Estaing

Ce groupe est la première entreprise française dans l'électronique. Depuis trois ans, sous l'impulsion du gouvernement, il est entré en force dans la téléphonie :

— En 1976, rachat à ITT de LMT (9 500 employés) qui travaille principalement en commutation publique. LMT représente 24 % du marché PTT des centraux téléphoniques.

LMT contrôle LTT (depuis 1977) qui emploie 6 000 personnes. LTT s'occupe plutôt de la transmission : 20 à 25 % du marché des matériels de transmission analogique et 30 % de la production des câbles en France.

— Toujours en 1976, rachat d'Ericsson-France à Ericsson-Suède (9 000 employés). Sa production ressemble à celle de LMT (16 % des centraux des PTT, 20 % de la commutation privée). Les deux sociétés viennent d'ailleurs de fusionner sous la houlette de Thomson, bien entendu.

A noter que Thomson-CSF était déjà bien présente en transmission (80 % des faisceaux hertziens) et elle s'intéresse à la transmission numérique.

Le groupe CGE

C'EST l'autre groupe dominant dans le marché des télécommunications qui y est depuis plus longtemps que Thomson. Son PDG est Ambroise Roux, dirigeant de choc du CNPF.

Ses filiales dans les télécoms sont :

— Les Câbles de Lyon qui emploient 7 000 personnes, produisant 40 % des câbles en France (27 % du marché PTT des câbles terrestres et 100 % des câbles sous-marins).

— La CIT-Alcatel qui a absorbé en 1977 la Société lannionnaise d'Electronique (SLE). Elle emploie plus de 23 000 personnes dont 12 000 en commutation et 8 000 en transmission. La CIT représente 32 % du marché PTT des centraux (elle était la première à se mettre à l'électronique). Avec sa filiale Telic (2 500 personnes), elle occupe 35 % du marché de la commutation privée (soit la première en France). Mais c'est aussi 50 % de la transmission analogique et une

bonne place dans la fabrication du matériel d'abonnés (Telic).

Le groupe ITT

LA multinationale américaine après la vente de LMT à Thomson, a perdu sa position dominante en commutation, mais reste bien présente encore avec sa filiale CGCT qui emploie 10 000 personnes environ. Dans le marché PTT des centraux, la CGCT représente 17 % et progressait jusqu'à maintenant, car son système électronique avait été choisi par les PTT. Elle représente également 20 % du marché des centraux privés.

La CGCT a deux filiales : la Signalisation (plus de 2 000 employés) qui fabriquent et posent des câbles téléphoniques et LCT qui est le centre de recherche (1 600 personnes).

ITT a acheté en octobre 1977 les établissements Pouyet qui produisent des boîtes de raccordement pour les câbles (plus de deux cents licenciements vont avoir lieu parmi les huit cents employés).

— Il existe encore le groupe 3 S (SAT, SAGEM, CSEE) dont deux entreprises travaillent dans les téléphones. Elles sont de taille moyenne. La plus importante est la SAT qui a de 20 à 25 % du marché des transmissions, 30 % de la production des câbles et 10 % des faisceaux hertziens. Elle essaie de s'introduire sur le marché des centraux privés.

— Il faut aussi citer l'AOIP (coopérative ouvrière) qui emploie 4 600 personnes. Elle a 11 % des centraux PTT, 5 % des centraux privés.

— Philips a aussi une filiale TRT qui travaille dans les télécoms : 5 à 10 % dans les faisceaux hertziens et le matériel de transmission.

— D'autres groupes vont tâter de ce marché : Marcel Dassault, IBM, Jeumont-Schneider, etc.

L'emploi menacé

DIVERS facteurs jouent un rôle important en ce qui concerne l'emploi. Bien que les besoins en téléphone soient loin d'être saturés, le nombre d'installations annuelles de lignes téléphoniques stagne et va baisser dans les années à venir. Or, les PTT représentent deux-tiers des commandes. Ceci s'est ajouté à des erreurs de prévision des PTT (en transmission notamment). Les progrès technologiques sont dus à l'apparition

de l'électronique qui réduit les coûts de production, l'encombrement, augmente les possibilités d'utilisation. Tous les centraux seront électroniques ou électroniques d'ici deux ans. La transmission numérique remplace l'analogique. Tout ceci réduit également les besoins en personnel.

Dans l'avenir, l'utilisation des fibres optiques à la place des fils et des câbles aura les mêmes conséquences. Tous les grands groupes s'intéressent de près à cette évolution.

— L'exportation représente 15 % du marché global des télécommunications. Les différents groupes s'affrontent pour exporter chacun son système et ses équipements. L'objectif était d'exporter 30 % dans les deux prochaines années : il ne semble pas devoir être atteint car la concurrence est serrée.

Conséquence de tout ceci, les menaces sur l'emploi se précisent un peu partout. Les patrons veulent faire payer la restructuration aux travailleurs en licenciant des milliers de personnes. Ainsi, une fois de plus, le progrès technique sera utilisé contre les travailleurs, au lieu de leur profiter.

Les patrons annoncent des effectifs surchargés, à la CGCT, à la CIT... Des réductions d'horaires ont lieu, des mutations arbitraires (CIT), des mises à la retraite anticipées... les fusions (comme LMT-Ericsson) risquent de se faire aux dépens des travailleurs.

Tout cela amène à faire de la téléphonie une seconde sidérurgie... Cela, les travailleurs ne peuvent l'admettre !

LMT-Installation

« Faut-il, oui ou non, élaborer des plans industriels ? »

La situation à LMT est marquée par la mutation technologique et la fusion LMT-Ericsson sous la houlette de Thomson. Le passage aux centraux téléphoniques tout électroniques va dans ces conditions amener de lourdes menaces sur l'emploi. Là où il fallait plus de quatre personnes pour fabriquer mille lignes par an, il n'en faudrait plus que 0,7 — aux installations, c'est par quatre que seraient divisés les effectifs. Les travailleurs des installations confrontés au difficile problème de la dispersion géographique ont néanmoins commencé la mobilisation pour préserver l'emploi. Plusieurs actions ont déjà été menées dont certaines en relation avec ceux d'Ericsson. Nous publions ici un extrait d'une interview de militants de la cellule Ostrovki du PCML de LMT-Installations. Ils abordent ici la question des objectifs mis en avant par les fédérations syndicales pour cette bataille de l'emploi.

« TOUT d'abord, on peut dire qu'il n'y a pas une grande différence entre les positions des deux fédérations et l'on retrouve le même débat dans les deux syndicats. Il porte sur la politique industrielle. Faut-il oui ou non élaborer des plans industriels ? Les fédérations répondent oui.

« Est-ce que le syndicat peut laisser le terrain libre au patronal dans ce domaine ? On ne peut pas se contenter de dire non aux licenciements... ». Cela se retrouve dans les communiqués communs CGT-CFDT-CGC où il est demandé par exemple « (...) l'ouverture de négociations devant conduire à la mise en œuvre d'une réelle politique indus-

trielle et sociale préservant les intérêts des travailleurs de la téléphonie et du pays... ».

Pour eux, il faudrait élaborer un plan industriel cohérent s'harmonisant avec les industries électroniques et informatiques.

Que la production actuelle soit incohérente est une évidence. Il ne peut en être autrement sous le capitalisme car chaque patron n'a pas pour but de répondre à la véritable demande de la société pour tel ou tel produit mais de réaliser un profit maximum.

La lutte pour l'emploi, comme les autres luttes, s'attaquent à ces profits. Si par la lutte, les travailleurs gênent la réalisation de ce profit, les patrons seront obligés de céder, de maintenir l'emploi en fonction du rapport de force qui aura été établi. Mais rien ne sera acquis définitivement car ils chercheront à récupérer ce qu'ils ont été obligés de lâcher. Ce n'est donc pas un plan industriel qu'il faut établir mais des plans de lutte. Par contre, il est nécessaire d'expliquer le fonctionnement du capitalisme, le pourquoi du chômage... et nous-mêmes avons beaucoup à apprendre.

L'autre objectif est la revendication des trente cinq heures pour éviter des suppressions d'emploi, voire en créer. Autant nous sommes pour la revendication des trente cinq heures que nous popularisons depuis longtemps, autant nous ne sommes pas d'accord pour la présenter de cette façon. D'ailleurs depuis dix ans, la moyenne hebdomadaire de travail a diminué et le chômage, lui, a été multiplié par cinq ou six.

Par exemple, dans la téléphonie, alors que quinze mille ouvriers et ouvrières sont à trente deux heures ou moins, les patrons n'ont pas renoncé aux licenciements.

Comme on ne peut faire croire qu'on puisse établir un plan industriel conforme aux intérêts des travailleurs sous le capitalisme, il ne

peut non plus y avoir d'illusion sur le partage du travail entre tous, comme le slogan de la confédération (CFDT) : « Travailler tous, pour travailler moins et vivre mieux », pourrait le faire croire.

Actuellement, c'est la question de l'emploi, de la lutte contre les licenciements qui doit être mise en avant. « Du travail pour tous, non aux licenciements ».

Voilà la revendication qui peut unir les chômeurs et les actifs et cela d'autant plus que le chômage va s'aggraver, que les restructurations vont continuer. Cela ne veut pas dire abandonner toute lutte tant sur la réduction du temps de travail ou les salaires mais bien dégager la priorité.

Des responsables syndicaux, notamment à la CFDT, disent qu'il faut fixer des objectifs réalisables. Ils affirment être contre tout licenciement et pour les trente cinq heures payées quarante (quoique certains soient favorables à la non compensation). Bien qu'elle ne soit peut-être pas très juste, on peut poser la question de savoir si ces deux objectifs sont plus faciles à obtenir qu'un seul.

A l'évidence, il faut un rapport de force plus important pour imposer les deux. Alors où est le réalisme ? En fait, cette mise en avant des trente cinq heures laisse de côté la question de l'emploi. Autre contradiction, d'un côté on lance une campagne sur les trente cinq heures créatrices d'emploi, de l'autre dans des documents CFDT, on nous dit que cela ne garantira pas l'emploi et qu'il faut donc élaborer un plan industriel.

HR : Quelles perspectives de lutte avez-vous ?

— Depuis longtemps déjà, nous avons développé l'idée qu'il fallait se battre dans l'unité avec les autres travailleurs de la téléphonie en surmontant toutes les divisions. Au niveau de la région parisienne, il n'y a pas encore eu d'actions coordonnées véritables. Pour y parvenir, il faut déjà une mobilisation dans chaque entreprise. C'est le premier point. Mais nous pensons que préparer des luttes coordonnées, montrer cette perspective aux travailleurs facilite cette mobilisation.

Au fond, cela répond à ce que veulent pas mal de travailleurs.

Les militants CGT et CFDT des différentes entreprises ont des contacts entre eux. A la CFDT, une coordination des sections téléphonie fonctionne régulièrement depuis janvier. Nous espérons que cela débouchera rapidement sur des actions communes.

Abonnez-vous à l'Humanité rouge Bimensuel

Remplir le coupon d'abonnement et le renvoyer à l'adresse suivante :

L'HUMANITE ROUGE
BP 201 75926 Paris Cédex 19.
Paiement par chèque ou mandat
CCP 30 22672 D LA SOURCE

	Pli ouvert	Abt de soutien	Pli fermé
1 an	75 F	100 F	150 F
6 mois	38 F	50 F	75 F
3 mois	20 F	30 F	40 F
	17 No!		

Quotidien

	Pli ouvert	Abt de soutien	Pli fermé
1 an	350 F	500 F	700 F
6 mois	180 F	250 F	360 F
3 mois	90 F	150 F	180 F
1 mois	30 F	50 F	60 F
	122 No!		

Cocher la ou les cases correspondant à la formule choisie.

Nom Prénom

Rue

Commune Code postal

Pour adhérer au PCML ou rencontrer ses militants.

Retourner ce bulletin à l'Humanité rouge, boîte postale 201 - 75926 Paris Cédex 19.

Nom Prénom

Profession

Entreprise

Adresse complète

SAVIEM - BLAINVILLE

Grandes manoeuvres contre les grévistes

CELA va faire un mois que les ouvriers de la Saviem-RVI de Caen et Limoges sont en grève pour : 350 F d'augmentation pour tous, les 35 heures, la réintégration des ouvriers sanctionnés. En allant voir directement les ouvriers à leur domicile, en faisant des pressions directes sur eux, la direction de la Saviem-Blainville à Caen a ainsi réussi à extorquer 3 400 signatures pour la reprise du travail, la semaine dernière. Prétextant ces signatures, lundi matin, elle a tenté un nouveau coup de force contre le piquet de grève.

A l'entrée principale, il y avait à peu près deux mille personnes, et à la fin de l'intervention de l'intersyndicale, une soixantaine d'agents et cadres de maîtrise ont voulu rentrer.

Aux coups des briseurs de grève, les ouvriers ont répondu : deux cadres ont été envoyés à l'hôpital. Alors que les premières bousculades avaient lieu, spontanément, l'Internationale a jailli avec beaucoup de force et de cœur. Le commando a dû faire machine arrière mais n'est pas parti pour autant.

L'atmosphère était tendue. Discussions des grévistes avec les non-grévistes. Finalement, la manœuvre de la direction pour entrainer les hésitants a échoué.

Mais celle-ci s'active encore : ses agents de maîtrise et cadres ont fait le tour des municipalités autour de Caen : Colombelle, Mondeville, Hérouville pour faire demander par les maires l'évacuation du piquet par les policiers. Une délégation est même allée à la préfecture réclamer la liberté du travail.

Une délégation du syndicat paysan Paysan-Travailleurs de l'Orne est venue voir les grévistes et leur apporter son soutien.

Dernière nouvelle : cette nuit, des dizaines de cars de CRS sont arrivés autour de l'usine de Caen et certains stationnent dans la cour de l'usine.

Mardi matin, à l'appel de l'intersyndicale, les travailleurs se sont groupés devant l'entrée principale. Personne, hormis des agents de maîtrise n'a accepté de travailler sous la « protection » des CRS.

Contre la répression antisyndicale et les atteintes au droit de grève

Manifestation le jeudi 21 à La Roche-sur-Yon

CONTRE le licenciement des six filles du tribunal de commerce; contre les sanctions contre huit syndicalistes au Crédit agricole. Pour le Crédit agricole, l'appel à manifester se fait de façon intersyndicale : CFTD, FO, CGT au plan national.

Au plan départemental, les unions départementales invitent leurs sections à envoyer des délégations. Pour notre part, nous aurions préféré un mot d'ordre de grève interprofessionnel, départemental à la mesure de l'attaque contre le syndicalisme.

De plus, nous protestons contre l'information « dite objective » de la télévision. Ce lundi 18, à la télé Pays de Loire, le présentateur a fait le rapprochement entre divers conflits en cours et celui du Crédit agricole. Selon lui, le point commun étant des revendications en matière de salaire, ce qui est archi-faux ! Les employés du Crédit agricole n'ont pas revendiqué un centime, mais une répartition égale des primes (variables) qui représentent jusqu'à 30 et 40 % de leur salaire.

Contre le silence et les mensonges de la bourgeoisie, travailleurs, prenez en main votre information, classe contre classe.

VALENCE

Grève à la Sorem

Correspondant Valence.

LA SOREM, filiale du groupe Thomson-Brandt, fabrique de la filerie et des programmeurs pour machines à laver. Créée depuis six ans, cette usine d'environ 250 travailleurs est composée d'environ 85 % d'ouvrières qui doivent travailler en 2 X 8. Le salaire moyen d'une O.S. 3 A avec trois ans d'ancienneté est de 2 200 F net, primes comprises (assiduité et équipe) pour un rendement imposé, des cadences insupportables, un des plus bas de la métallurgie drômoise. La direction a, en outre, créé un système de primes et surprimes ignobles, qui sont perdues en partie ou en totalité, dès la moindre absence (y compris accident de travail) !!!

Le 6 juin, les travailleurs ont engagé l'action, des débrayages d'une demi-heure, une heure, deux heures, quatre heures, suivis à plus de 90 % par les travailleurs pour un salaire minimum de 2 600 F net, un véritable 13e mois sans restriction, une cinquième semaine de congés payés et le respect des droits syndicaux. Face à cette lutte, la direction provoque les travailleurs en tentant de déménager dans la nuit avec deux camions la production et le matériel de l'entreprise. Prévenus à temps, les travailleurs se mobilisent, bloquent les portes de l'entreprise.

Exigeons avec les ouvriers et les ouvrières de la SOREM l'arrêt des provocations et la satisfaction de leurs légitimes revendications.

Cinéma

Série noire

La demi-misère des banlieues déshumanisées

Après *Le Sucre*, *L'Argent des autres*, *Coup de tête* et, à la télé, le plus ancien *Lily, aime-moi*, qu'on a revu avec plaisir, le cinéma français recommencerait-il, pour la première fois depuis l'avant-guerre et la Libération, à nous parler des problèmes de notre société, à en démonter les mécanismes d'exploitation et d'oppression et à nous montrer sans mépris ni travestissement la vie de ceux qui, loin des Rolls, des soirées mondaines et des appartements cossus du 16e, tant et tant de fois vus sur les écrans, bossent, pointent au chômage, et « vivent » (si cela s'appelle vivre) la demi-misère des banlieues déshumanisées ?

On l'espère, à voir *Série noire*, d'Alain Corneau, qui met en scène un petit démarcheur au porte-à-porte, mi-représentant, mi-recouvreur de dettes, écorné de ce sale boulot mais ligoté par la menace du chômage par un patron-truand, de méche avec la filaille fasciste du coin.

La découverte, par hasard, d'une jeune fille que sa tante prostituée, dans un pavillon lépreux, et c'est l'engrenage : sa femme, déprimée, qui s'en va et lui, tabassé et enfermé par les flics sur la plainte du patron, puis la mise au point d'une combine

complètement dérisoire pour assassiner impunément la vieille, libérer la fille et rafler le magot. L'exécution sanglante du projet : le meurtre de l'épouse revenue, mais qui a deviné la déchéance criminelle de son mari ; le chantage du patron qui, lui aussi, a compris et vient lui arracher les quelques millions volés.

Sans doute y-a-t-il un certain « misérabilisme », Corneau, en transposant un roman américain à du créer une atmosphère noire, oppressante et un peu irréelle de banlieue sordide. La vieille maquerelle, l'épouse de Franck, le démarcheur amène à

tout négliger y compris elle-même et sa dignité par les fins de mois difficiles et le désespoir, le dimanche de beuveries avec l'immigré, la série de meurtres crapuleux et passionnels à la fois... tout est ici excessif, désespéré et désespérant.

Cependant, P. Dewaere déploie une force, une richesse et une véacité d'interprétation absolument époustouflantes, au point de faire de son pitoyable personnage un être passionnant, dans sa complexité de jeune travailleur écrasé et canalisé vers la catastrophe par un système pourri par le fric, dominé par des pouvoirs exorbitants (le patron, les flics, leurs lois...)

Série noire doit être reçu comme une forte critique sociale, à travers mille répliques, détails ou situations où Corneau a su épinglez, très habilement, et sans qu'on puisse compter les coups au fur et à mesure, des stigmates de nos problèmes quotidiens.

D'un ton grinçant, digne des meilleures « comédies italiennes » il sait aussi manier le rire le plus savoureux, et, malgré

la tonalité quasi-morbide du film, les personnages conservent une consistance très chaleureuse les rendant très attachants, jamais méprisables, malgré leur enlèvement impuisant dans les contradictions, et même pathétiques. Sous les coups de gueule cyniques de Franck, à travers ses ridicules de loulou jamais tout à fait « rangé » et ses naïvetés de tueur à la manque mi-lâche, mi-mythomane, bouillonne en lui le romantisme moderne du brave type qui n'hésite pas à remettre en jeu le peu sur lequel il peut compter pour la pureté d'une adolescente dévoyée, et qui, alors qu'il vient de commettre la gaffe la plus irréparable, crie encore son espoir avec elle.

Et des Franck, même si c'est là une situation extrême, il y en a réellement dans notre belle société « libérale avancée », parmi tant d'autres misères matérielles et morales, individuelles et collectives. On les appelle plus ou moins les « cas sociaux », par exemple.

Frédéric LACHAISE

40 MILLIONS POUR FIN JUIN Journée de soutien à l'Humanité rouge

Dimanche 24 juin 1979 au centre culturel de Brétigny

9 H TOURNOI D'AMITIE DE FOOT

12 H GRAND REPAS CHAMPETRE

14 H ouverture de la FETE :

20 H REPAS - BAL POPULAIRE

ENTREE ET CRECHE GRATUITES

achetez notre BON DE SOUTIEN (15F minimum), donnant droit à un repas et la gratuité de tous les spectacles

Organisée par les comités de parti de la région parisienne du PCML.

MARSEILLE

Navale, sidérurgie : rencontre ouvrière de solidarité.

Cette rencontre est organisée par le Parti communiste marxiste-léniniste, 26 boulevard des Dames, 13002 Marseille. Elle aura lieu le jeudi 21 juin à partir de 18 h 30 au chalet de l'Ermitage, route nationale de la Viste, 13015 Marseille, bus 26.

A programme :

- 18 h 30 : Ouverture de la rencontre.
- 19 h 00 : Animation en musique et en chansons. Discussions avec les délégations ouvrières présentes.
- 20 h 00 : Buffet sur place, buvette.
- 20 h 30 : La parole aux travailleurs : avec des sidérurgistes de Lorraine, des ouvriers de la navale, de Normandie et des Bouches-du-Rhône, des délégations d'entreprise.

Cette rencontre aura lieu dans le cadre agréable et ombragé du chalet de l'Ermitage.

Vous pouvez venir en famille avec vos enfants. Achetez auprès de nos militants la vignette de souscription à l'Humanité rouge.

FIVES-LILLE

« A l'endroit, nous le remettrons ce monde à l'envers ».

La troupe du Théâtre du Printemps présentera sa pièce le 22 juin à 20 h 30 salle de la Marbrerie à Fives-Lille.

RECTIFICATIF

La militante de Vitrolles démissionnaire du PCF dont nous avons représenté l'interview dans notre précédente édition est secrétaire adjointe de FUL-CGT et non secrétaire comme nous l'avons indiqué par erreur.

LE BIMENSUEL No 57 NE PARAITRA PAS LE 20 JUIN, MAIS LE 27 JUIN.

L'Humanité Rouge, bimensuelle 78 reliée

Dans le cadre d'aide à la souscription, l'administration de l'Humanité rouge a relié tous les bimensuels de l'année 1978. Cette collection de 23 numéros peut vous être fournie pour la somme de 50 F (u minimum).

Passer dès maintenant vos commandes à l'administration en précisant sur vos règlements : « Bimensuels reliés de l'année 1978 ».

H. R.

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
 Rédacteur en chef : Jean Quercy
 Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
 Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
 L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
 B.P. 201 - 75926 Paris Cedex 19
 CCP : 30 226-72 D La Source
 Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Dreyfus
 Commission paritaire No 57 952
 Distribution : N.M.P.P.
 Imprimé : La Nouvelle
 Dépôt légal 2eme trimestre 1979

Manifestation contre une implantation sioniste en Cisjordanie

PLUSIEURS milliers de manifestants palestiniens ont affronté dimanche l'armée d'occupation sioniste au terme d'une marche de protestation contre l'implantation d'une nouvelle colonie sioniste à Eilon-Moreh, en Cisjordanie près de la grande ville de Naplouse. C'est le 7 juin dernier qu'avec la bénédiction du premier ministre sioniste Begin et avec l'aide de ses troupes, des militants du mouvement ultra-sioniste, Goush-Emounin, ont investi le village palestinien de Eilon-Moreh. Après en avoir chassé les habitants et rasé leurs maisons au bulldozer, les nouveaux colons ont installé un camp re-

tranché entouré de barbelés dans lequel ils ont commencé à implanter leur nouvelle colonie. Ils ont de même confisqué toutes les terres des paysans palestiniens du village. Ceux-ci pourront retourner y travailler mais comme ouvriers agricoles ! Cette nouvelle manifestation du terrorisme sioniste dans les territoires occupés a soulevé une vague d'agitation très vive dans la population arabe de Naplouse.

A la suite d'un mot d'ordre de grève générale de l'OLP, tous les commerçants avaient baissé leur volet dimanche et une marche de protestation suivie par plus de deux mille personnes est partie en direction

de la nouvelle colonie. A sa tête, on pouvait remarquer le maire palestinien de Naplouse. Au cri de « La Palestine est mon pays », les manifestants ont pu faire deux kilomètres avant d'être interceptés par les forces militaires sionistes. Les heurts qui s'en sont suivis ont été particulièrement violents, les manifestants répondant par des pierres aux charges des forces armées sionistes.

Une nouvelle implantation de colons est prévue dans la région de Naplouse dans les prochains jours. On peut s'attendre à ce qu'à nouveau, le peuple palestinien se lève contre ceux qui lui volent sa terre.

Des combats dans tout le Nicaragua

LES combats se poursuivaient mardi matin sur l'ensemble du pays et en particulier à Managua où mercenaires de Somoza et guerilleros sandinistes se battaient rue par rue.

Malgré des signes évidents d'affaiblissement de la garde du dictateur Somoza, l'issue des combats pour le contrôle de la capitale restait encore incertain.

Les sandinistes contrôlent le tiers de son territoire, rassemblant 50 % de la population, essentiellement les quartiers les plus pauvres. Quant à la campagne, elle leur est entièrement acquise. La situation paraît bien compromise pour le dictateur Somoza.

Samedi, la radio costarienne annonçait la formation d'une junte de gouvernement, sorte de gouverne-

ment provisoire, destiné à prendre en main les rênes du pays après le départ de Somoza. Parmi les cinq membres qui le composent, deux sont proches des sandinistes, et on remarque la présence de Mme Violeta Chamorro, la veuve du journaliste assassiné en janvier 1978 (c'est précisément cet assassinat qui avait mis le feu aux poudres).

Somoza, quant à lui, refuse de partir malgré toutes les pressions faites en ce sens. Il a reçu le soutien de cent trente parlementaires américains qui ont demandé à Carter de renouveler l'aide militaire accordée, il y a encore quelques mois, à la dictature.

Par contre, Somoza doit faire face à une opposition de plus en plus nette de la part des cinq pays du Pacte andin (Venezuela, Bolivie, Equateur, Colombie, Pérou) qui ont décidé de reconnaître au Front sandiniste le statut d'armée de guerre. Ceci est très important. En effet, les sandinistes pourraient désormais recevoir de l'aide de ces pays sans que pour autant ces derniers soient accusés d'ingérences dans les affaires intérieures du Nicaragua. De son côté, l'Equateur, suivant ainsi l'exemple du Mexique et du Costa-Rica, a décidé de rompre toute relation diplomatique avec le Nicaragua.

Evelyne LE GUEN

Amnesty International lance une « campagne pour la libération des prisonniers d'opinion en Ethiopie »

DANS le tract d'appel à cette campagne, Amnesty International publie un témoignage sur les services infligés aux prisonniers sous le régime de Mengistu fermement soutenu par Brejnev : « Frère d'un des 2 500 présumés opposants assassinés sans procès durant la première période de la terreur rouge, emprisonné et torturé pendant plusieurs jours, on lui demande pour prouver son innocence et sa loyauté envers la révolution de torturer des jeunes filles emprisonnées. Il refuse et, sur le point d'être exécuté sommairement, il doit son salut à un garde qui le reconnaît et le libère. Amnesty International a connaissance d'un certificat médical décrivant son état immédiatement après sa libération : profondes lacerations au cou, aux épaules, à la poitrine et aux pieds, brûlures à la tête, traces d'application de chocs électriques à la gorge, côtes fracturées, dépression profonde ».

Amnesty International publie par ailleurs une brochure sur « les violations des droits de l'homme en Ethiopie » que l'on peut se procurer - 20, rue de la Michodière - 75002 Paris.

HB

Répondre avec force aux attaques contre les immigrés

La semaine qui s'ouvre va être marquée à Paris par la mobilisation des syndicats CGT et CFDT contre la répression que subissent les travailleurs immigrés : la mise en place de la loi Barre-Bonnet, déjà discutée au Parlement et qui doit passer devant le Sénat, le 26 juin. Par cette loi raciste, véritable loi d'expulsion, le gouvernement répond au conseil d'Etat qui avait annulé le 24 novembre dernier les mesures Stoléro.

LE conseil d'Etat avait jugé non conforme à la Constitution la loi que proposait le gouvernement. Cette fois, c'est le législateur qui intervient pour imposer officiellement un véritable arbitraire administratif contre les travailleurs immigrés. Face à ces attaques de grande ampleur, les réactions se mettent en place. Après l'appel du MRAP et de SOS-refoulement le jour de la discussion des députés, l'URP-CFDT a appelé à un meeting samedi 16 à la Bourse du travail. Devant un public composé essentiellement d'immigrés, les intervenants ont fait le procès de la loi et appelé à se mobiliser contre elle. La plus remarquable intervention fut celle d'un travailleur représentant le comité CFDT des douze entreprises de nettoyage du métro. Il a dénoncé le lien

entre l'impérialisme et les soi-disant « aides aux pays sous-développés » et ces lois d'expulsion. Il a terminé en appelant à « doubler nos efforts pour l'unité dans le combat contre les patrons pour aller jusqu'au bout ». Remarque aussi le message, lu à la tribune, de la direction de l'UGTT légitime, celle dont le secrétaire, Achour, a été mis en prison en janvier 1978. Ce message dénonçait le congrès de l'UGTT de février 1978 qui a mis une direction à la solde du gouvernement tunisien qui n'a élevé aucune protestation contre les mesures qui frappent ses ressortissants : « C'est une caution du gouvernement tunisien aux lois Barre - Bonnet - Stoléro » concluait-il.

Cette semaine, la CGT-ile-de-France appelle à une manifestation sur les liber-

tés le 20, à 16 h 30 à République. Ses trois thèmes en sont : libération des inculpés du 23 mars et du 1er Mai, contre la loi Barre-Bonnet-Stoléro, contre les attaques au droit syndical.

Le 21, l'UPSM-CFDT appelle à un débrayage contre la loi Bonnet, et le 23, l'URP-CFDT organise une manifestation à 14 h à Barbès sur le même thème. Mobilisation en ordre dispersé, donc.

Le problème qui reste le plus important dans l'immédiat est celui du départ en congés : en effet il semble que le gouvernement veuille prendre des dispositions pour empêcher le retour en France de tous les immigrés qui seront rentrés cet été au pays et qui, soit ne rentreront pas à la date impérative fixée par le patron, soit auront pris des congés dits « sans solde » en prolongation de leurs congés payés. Et ceci, même s'ils sont en règle par rapport à leur employeur.

Ce refoulement serait une forme déguisée d'expulsion qui porte directement atteinte aux avantages souvent acquis de haute lutte, pour permettre aux immigrés de rester plus longtemps dans leur famille.

3e jour du procès des patriotes corses La Cour de sûreté de l'Etat veut prolonger le procès

DEPUIS mercredi dernier, veille de l'ouverture du procès de vingt-et-un militants nationalistes corses, différents éléments ont montré qu'on était loin de la relative « sérénité » qui avait entouré le procès d'Aléria en mai, juin 1976.

L'avocat général Robert Olivier, celui qui en privé réclame la peine de mort pour les inculpés, et le président de la cour, Allaer, donnent le ton, notamment en justifiant le quadrillage policier dans le box des détenus. Mais le plus grave encore c'est que la Cour de

sûreté de l'Etat veut prolonger ce procès : sept inculpés devront passer en plus devant un tribunal militaire. C'est un véritable coup monté pour que certains servent de boucs émissaires. Maître Alfonsi, jeudi, lors de sa demande de libération d'Alain Stuart, avait commencé par rappeler l'atmosphère qui entourait ces procès. En effet, les militants inculpés ne peuvent être traités comme des mal-

faiteurs, quelle que soit l'appréciation que l'on porte sur leurs actes. Ils mènent un combat pour les droits de l'homme et du peuple corse dont ils font tous partie intégrante, ils ont fait d'énormes sacrifices pour défendre cette cause. Ce serait une double et grande erreur de penser qu'ils sont des individus isolés ou de considérer leur groupe comme une association de malfaiteurs.

Outrance de la défense ou violence de l'Etat français

LE procès a repris ce lundi matin, cette dernière séance a ressemblé à la seconde, c'est-à-dire qu'elle a été émaillée de multiples incidents d'audience. Les quatre inculpés non détenus se trouvaient bien dans le box voisin de leurs camarades détenus, comme en avait convenu la Cour. Par contre, le quadrillage policier envers ces derniers n'a pas été modifié d'un iota. C'est ce qu'un avocat a fait remarquer d'entrée de jeu. Il a rappelé qu'il s'agissait de gens d'honneur qui veulent se saisir du procès comme d'une tribune et non y échapper. Monsieur Henri Dontenville, procureur général qui remplaçait Monsieur Olivier, s'en est pris à la déclaration des inculpés faite vendredi, à l'« outrance des propos de Monsieur Roesch ». Prétendant n'avoir aucune intention de s'engager dans la polémique, il a déclaré :

« La République de mon pays ne répondra pas à cette provocation délirante. Elle ne répondra pas à cette polémique dérisoire - c'est

sa grandeur, c'est notre grandeur, nous, juges français - mais à la violence systématique exacerbée. »

Aussitôt, pour la défense, Maître Stefanaggi répond : « Il n'y a pas de provocations délirantes, il n'y a pas d'excès verbal, il y a une idéologie qui s'exprime (...) Il est difficile de réprimer et de juger les idées sans les entendre. »

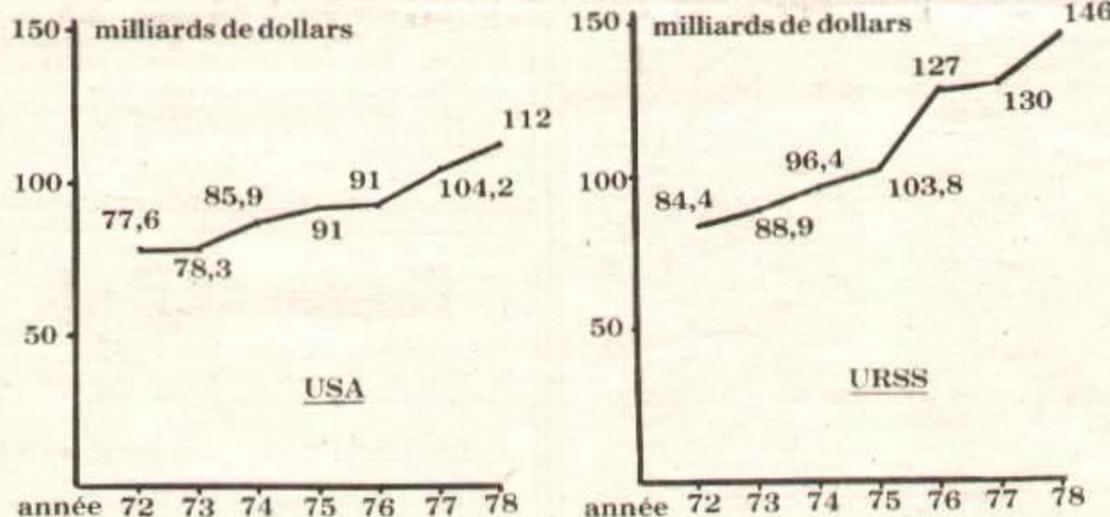
La défense sollicite une suspension de séance après que la cour eut demandé à chaque inculpé de répondre isolément, Maître Stefanaggi a alors demandé : « Voulez-vous entendre vingt-et-une fois la même déclaration ? »

Dans un climat de tension montante, la séance est suspendue. A la reprise, les accusés ont refusé de répondre aux interrogations d'identité avant qu'un des leurs ait pu lire une longue déclaration qui traite de l'histoire de la Corse, des « deux siècles de colonisation française ».

Vous pouvez assister aux audiences tous les matins de 8 h 45 à 12 h 30, grande salle de la cour d'assises. Voir HR No 1 066.

Le bilan de 7 ans de SALT I

Le mirage du désarmement



Evolution des dépenses militaires de l'URSS et des USA depuis les accords SALT I

En sept ans d'accords Salt I, les dépenses militaires soviétiques ont augmenté de 73 % et les dépenses américaines de 44 %. Pas plus que les précédents, les nouveaux accords Salt ne limiteront la course aux armements entre les deux superpuissances.